

[Texte]

third one here". I do not have the geological expertise to do that. Some of the holes will come up dry, empty—they will be a failure. You do not criticize the whole program on that basis. What you do is look at its over-all impact, whether it is succeeding in an over-all way. And it might be very proper for a business man to say, "We want an oil exploration program. We want to put money in that. We are going to support it. We are not going to decide where you drill the wells, we will ask the experts. I am suggesting that that is roughly the position in relation to the arts, that it is not . . .

Mr. Raines: Yes, but, Mr. Minister . . .

The Chairman: Order please.

Mr. Roberts: I am sorry but I have not finished my explanation.

It is not, I think, desirable that the Secretary of State should make, or be called upon to make, the decisions about the specific allocations of funds to artists and creative people. I do think it is appropriate for him to concern himself with the question of what levels of over-all funding there should be, and, if the resources are scarce, how they should be allotted between one agency and another, for instance.

Mr. Raines: Well, all right, Mr. Minister, then I will follow along with your own example of oil drilling. If you do, as a Minister in charge of oil drilling, at some future time encounter a truck filled with some drunks who are drilling in the middle of the night in some area in which anyone could tell you there could be no possibility of oil, I suggest at that moment you might use your authority to say something is wrong here and we might even cut back the budget or do away with the Canada Council or some other department, even though that same oil drilling crew may, in fact, strike some oil purely by accident from time to time.

• 1620

Mr. Roberts: Well, I think the answer to that Mr. Chairman, is that the people who run the program, the agencies, have that responsibility. The question of, as you say, an area where there is no chance of finding oil. That is an expert decision. To change the example back, whether this poet has the likelihood of producing a great poem or a good poem is a question of expert decision, it is not a question of political judgment, it seems to me. I think the equivalent of being drunk would be the equivalent of somebody's taking money for a project and then spending it on something else—saying he was going to do such and such, taking the funds and going and living it up for a year. That is that kind of irresponsibility you are talking about there, and in that kind the onus is on the managers of the program to ensure that that kind of misuse of funds does not take place. What I am saying is that in terms of an expert assessment of where the funds should go on a case by case individual basis, that does not seem to me to be the right rule to impose upon the Secretary of State; questions of over-all policy and the allocation of funds are.

[Traduction]

construire un autre là et enfin un troisième ailleurs. Je n'ai pas les connaissances géologiques nécessaires pour prendre une telle décision. Certains des puits seraient à sec, vides cela se solderait par un échec. On ne critique pas l'ensemble du programme en se reportant à des cas isolés. Ce qu'il faut faire c'est envisager les répercussions générales d'un tel programme, voir s'il porte fruit de façon globale. D'après moi, il reste tout à fait convenable qu'un homme d'affaires décide de mettre sur pied un programme de prospection pétrolière, d'y consacrer de l'argent tout en demandant aux experts d'établir où il faudra faire les travaux de forage relatif à un puits. Je prétends que c'est grosso modo la position qu'il faudrait adopter à l'égard des arts, que ce n'est pas . . .

M. Raines: Oui, mais monsieur le ministre . . .

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Roberts: Si vous permettez, je n'ai pas terminé mon explication.

J'estime qu'il n'est pas souhaitable que le Secrétaire d'État prenne les décisions relatives aux affectations précises de sommes destinées aux artistes et aux créateurs, ni qu'on lui demande de prendre de telles décisions. A mon avis il convient qu'il se préoccupe de la quantité de subventions à accorder et de la façon dont il faut les répartir entre divers organismes si, par exemple, les ressources sont limitées.

M. Raines: Monsieur le ministre, je vais poursuivre votre analogie avec les forages pétroliers. Si en tant que ministre chargé des travaux de forage pétrolier, vous entendez parler d'un camion rempli d'hommes ivres qui s'en vont effectuer des forages en pleine nuit dans une région où tout le monde pourrait vous assurer qu'il n'y a aucune possibilité de trouver du pétrole, je suis d'avis qu'à ce moment-là, vous pouvez user de votre autorité pour dire que quelque chose ne va pas et qu'on peut même envisager des restrictions budgétaires ou l'élimination du Conseil des arts ou d'un autre ministère, cela, même si l'équipe affectée au forage trouve du pétrole de temps à autre et tout à fait par hasard.

M. Roberts: En bien, monsieur le ministre, d'après moi ce sont les administrateurs des programmes, des organismes qui sont responsables dans ce domaine, tout au moins pour ce qui est de juger qu'il n'y a aucune possibilité de trouver du pétrole dans une région donnée. C'est aux experts que revient de prendre cette décision. Pour revenir au premier terme de la comparaison, la question d'établir si tel poète est en mesure de produire une grande œuvre poétique ou un bon poème incombe à des experts car, d'après moi, il ne s'agit pas de porter un jugement politique. Dans ce domaine, à mon avis, l'équivalent de travailler en état d'ivresse serait d'utiliser des fonds accordés au titre d'un projet et de les dépenser à d'autres fins—par exemple, l'artiste devait effectuer telle chose mais une fois les fonds obtenus fait la belle vie pendant un an. C'est de ce genre d'irresponsabilité-là que vous parlez et si cela se produit, c'est aux administrateurs de programmes de s'assurer que l'on ne fasse pas mauvais usage des fonds accordés. Ce à quoi je veux en venir c'est que, d'après moi, il ne me semble pas juste d'imposer au secrétaire d'État de décider, à titre d'expert, de la